

Accompagnement Soins et Services à la Personne



Le titulaire du BAC PRO ASSP exerce des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance, en structures collectives.

Conditions d'admission

L'accès en classe de seconde est ouvert aux élèves de 3^{ème}. Mais des élèves issus d'une classe de seconde ou première générale ou technologique ou titulaire du CAP ATMFC pourront intégrer la classe de première ASSP s'il reste des places disponibles.

Cette formation ne vise pas seulement le travail auprès d'enfants mais aussi le travail auprès de la personne âgée et de l'adulte handicapé.

Une réunion d'information est organisée au printemps pour présenter aux élèves et aux parents les caractéristiques de la formation. A l'issue de cette information globale, des enseignants reçoivent les élèves munis d'une lettre de motivation pour un entretien individuel de 10 minutes afin de les accompagner dans leur orientation.

Attention : lors de l'inscription, l'élève devra fournir un certificat d'immunisation contre l'hépatite B.

Qualités requises

- Etre travailleur, motivé et à l'écoute des autres
- Savoir aider les autres
- Aimer le travail d'équipe

Capacité d'accueil : 32 places par année

Horaires indicatifs et organisation de la formation



Enseignement général		Enseignement professionnel	
Français -	4 h	Pôle vie sociale : sciences médico-sociales - animation	5 h
Histoire Géographie	3 h	Pôle Santé : biologie - ergonomie et soins	5 h
Maths - Sciences	4 h	Pôle vie quotidienne : nutrition - services à l'utilisateur	3 h
Arts appliqués	1 h	PSE : Prévention Santé Environnement	1 h
EPS	2 h	Gestion	1 h
LV1	2 h	Accompagnement personnalisé	2 h

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, les élèves participent obligatoirement à la formation Sauveteur Secouriste du travail.

La formation offre la possibilité de valider un diplôme de niveau V à la fin de la classe de première : le BEP ASSP.

Baccalauréat Professionnel ASSP

Accompagnement Soins et Services à la Personne



Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

22 semaines réparties sur les 3 années :

- En classe de seconde : 2 périodes de 3 semaines dont une période se déroule dans une structure pour personnes en perte d'autonomie,
- En classe de première et de terminale : 4 périodes de 4 semaines réparties sur les 2 années dont 3 périodes se réalisent auprès d'adultes non autonomes.

Il est important de changer de lieu de PFMP au cours des 3 années de formation.

Débouchés

Vie active : En tant qu'Agent de Service Hospitalier (ASH)

Possibilités de poursuite d'études :

- Concours et préparation aux concours des centres de formation : aides-soignantes, aide médico-psychologique, auxiliaire de puériculture, TISF, moniteur-éducateur, infirmières, éducateur de jeunes enfants...
- BTS économie sociale et familiale, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- La mention complémentaire aide à domicile
- La voie de l'apprentissage (préparateur en pharmacie, assistante dentaire...)
- La formation complémentaire secrétariat médical



Résultats aux examens

BAC PRO ASSP	2014 (1 ^{ère} session)	2015
% d'admis	78,26	88,89

Pour en savoir plus :

Portes ouvertes du lycée Blaise Pascal : voir date sur le site du lycée.
Salon formation - emploi parc des expositions de COLMAR.

74 rue du Logelbach 68025 COLMAR CEDEX
Tel : 03 89 22 92 10 - Fax. 03 89 22 92 13 - www.lycee-pascal-colmar.net
Ce.0680010S@ac-strasbourg.fr

